

Les mégots, fléaux de pollution

BIENNE

Une classe prend part à l'action «Stop2drop», pour sensibiliser à la pollution des fumeurs.

Un mégot pollue jusqu'à 40 litres d'eau et les filtres de cigarettes mettent 10 à 15 ans à se décomposer. Certains se retrouvent notamment dans des places de jeux, causant un risque d'intoxication pour les enfants. Pour sensibiliser à ce problème, la campagne nationale «Stop2drop» vise à ramasser un million de mégots en deux semaines, du 9 au 22 mars. Une classe de première année du Gymnase français de Bienne jouera le jeu. «Aujourd'hui ou lundi, selon la météo, les élèves se muniront de gants, de pincettes et de bouteilles en PET. Ils se répartiront par groupes de quatre, dans cinq zones différentes aux alentours de l'école, afin de récolter le plus possible de mégots», annonce Alba Hendier, biologiste et enseignante au Gymnase français de Bienne. Contactée par Canal 3, celle-ci précise que son approche entraîne aussi à la démarche scientifique. «Car nous avons commencé par établir des hypothèses sur les sites où l'on trouvera le plus de cigarettes en fonction de différents facteurs susceptibles d'influencer leur répartition.» La récolte sera ensuite envoyée par Poste aux organisateurs de l'action. **MAP**

Page Économie et Bourse complète sur notre e-paper

MATIÈRES PREMIÈRES

Prix du brut (NYME \$ par baril)..... 64.66... 65.39
Huile de chauffage par 100 litres... 85.40... 84.40
Prix indicatif 3000 6000 litres

PUBLICITÉ

ROY MAZOUT ET DIESEL
032 941 46 17 - 079 446 32 38 - 2613 Villeret
contact@roymazout.ch / www.roy-mazout-diesel.ch
Vente de combustible et carburant
Révision de citerne - dépannage 7j / 7

SLI	1769.2 +0.6%
NASDAQ COMP.	13535.1 +0.5%
DAX 30	14557.5 +0.6%
SMI	10944.4 +0.7%
SMIM	3042.6 +0.8%
DJ EURO STOXX 50	3850.9 +0.5%
FTSE 100	6803.6 +0.8%
SPI	13772.8 +0.7%
DOW JONES	32799.8 -0.4%

BONHÖTE
Tel. +41 32 722 10 00 info@bonhote.ch www.bonhote.ch

	dernier	%31.12
B.Alt. M-Perf. CL (CHF)	14198.00	0.1
B.Asym.-Global CL B (CHF)	106.21	1.5
B.Asym.-Oblig. CL B (CHF)	94.70	-2.8
B.Sel.-Gl.Em. M-Fonds (CHF)	175.53	10.7
B.Sel.-O. HR M-Fonds (CHF)	95.64	1.4
B.Str.-Monde (CHF)	151.05	3.7
B.Impact Fund Class I (CHF)	112.54	3.2
Bonhôte-Immobilier SICAV	155.00	-0.1

L'avenir d'Agglolac se joue ce soir et demain

BIENNE-NIDAU Les résultats du sondage réconfortent les politiciens biennois opposés au projet tandis que les partisans estiment qu'ils doivent être pris avec des pincettes.

PAR JÉRÔME BURGNER

Après les comités positionnés en faveur et contre Agglolac, c'est au tour des groupes parlementaires biennois de commenter les résultats du sondage parus lundi. A Bienne, c'est le non qui l'emporte avec 49% des sondés qui se sont prononcés contre le projet, 12% plutôt contre, 11% plutôt pour et 28% pour.

Pour la gauche du Conseil de ville, les chiffres sont explicites et démontrent une opinion défavorable. «Le verdict est clair et prouve qu'il ne sert à rien d'organiser une votation populaire à l'heure actuelle. Si tel devait être le cas, il faudrait apporter beaucoup de changements au projet», déclare Urs Scheuss, élu Les Verts. Il est rejoint par Levin Koller, président du groupe parlementaire socialiste SP/JS: «On peut constater que la population souligne les mêmes problèmes que nous. Cela confirme notre position d'opposants à ce quartier.»

Pour Oliver Wächter, élu UDC en faveur du projet, les chiffres doivent être pris avec des pincettes: «Le sondage donne simplement une appréciation. D'autant plus que la participation n'est pas identique à celle d'une votation (réd: 1616 participants). A titre personnel, le sondage n'a pas d'impact sur ma perception du projet.» Pascal Bord, conseiller de ville du Parti radical romand partisan d'Agglolac, estime également que les chiffres ne doivent pas être considérés comme absolus: «Il est intéressant de voir la polarisation des avis et des arguments. Je pense que les participants avaient, dans la plupart des cas, déjà un



Les élus estiment que l'approbation d'Agglolac par le Conseil de ville biennois n'est pas garantie. ARCHIVES/AIME EHI

avis tranché sur la question.» Egalement pour la création d'un nouveau quartier, Dennis Briechle, des Verts libéraux, admet être étonné par la clarté des opinions: «Les résultats sont plus marqués que ce que j'avais imaginé. Par contre, il n'est pas étonnant que la tendance soit plutôt au non étant donné que les opposants ont occupé le terrain depuis de nombreuses années.»

Acceptation difficile

Pour les élus en faveur d'Agglolac, les débats à venir risquent de s'avérer difficiles. «La majorité parlementaire a changé

les élus qui souhaitent éviter un mitage du territoire refusent quand même un projet de densification», indique Pascal Bord. Olivier Wächter préfère rester optimiste: «Un oui au Conseil de ville de Bienne reste possible, mais très difficile à Nidau.» Il tient à rappeler qu'un oui parlementaire permettrait au projet Agglolac de passer devant le peuple.

Urs Scheuss est quasiment convaincu que les élus biennois vont refuser le projet: «Mais un débat élargi au parlement sera utile et nécessaire pour envisager une modification du projet et souligner les

problèmes que l'on peut y trouver actuellement.» Son collègue de gauche, Levin Koller, est moins affirmatif: «Il est toujours difficile de faire des prédictions mais un refus est fort possible. Je suis aussi d'avis que la session parlementaire permettra de discuter des suites du projet, car la population doit pouvoir profiter de ce grand espace libre.»

Dennis Briechle compte sur les élus pour voter un oui de principe: «Il est temps que la population biennoise puisse s'exprimer sur ce quartier, quel que soit l'avis des parlementaires.» Il n'exclut d'ailleurs pas

un renvoi du projet auprès du Conseil municipal.

Pascal Bord va dans la même direction: «Il serait dommage de simplement dire non d'autant plus qu'Agglolac est déjà passé devant le Conseil de ville et que des modifications ont été apportées depuis. Si le parlement refuse, le Conseil municipal devra de toute manière soumettre un nouveau projet.» Enfin, Olivier Wächter tient à rappeler qu'un double oui parlementaire (tant à Bienne qu'à Nidau) permettrait au projet Agglolac de passer devant le peuple, ce qui représente un élément essentiel pour lui.

Ils font vibrer l'Espace libre

ART L'installation sonore «Chorémania» commence aujourd'hui.

«Notre envie de départ consistait à célébrer le printemps, les vibrations de la nature et le retour de la vie», décrit Gregory Stauffer. L'artiste a terminé son installation sonore «Chorémania», élaborée avec Anne-Valérie Zuber à l'Espace libre. Dès aujourd'hui et jusqu'au 7 avril, celle-ci sera ouverte à cinq personnes à la fois, de 16h à 17h, au Faubourg du Lac 73.

Dans un espace sombre, les visiteurs seront invités à enlever leurs chaussures et à écouter une musique chaque jour différente. «Nous avons donné carte blanche à 22 artistes d'horizons divers. Nous découvrirons leurs playlists en même temps

que le public», sourit Gregory Stauffer. «Chaque jour, nous entrerons ainsi dans l'univers de quelqu'un d'autre. C'est une dimension de partage qui nous plaisait», surenchérit Anne-Valérie Zuber.

Eveil des sens

La sortie de l'hiver sera ainsi célébrée à travers les vibrations de la musique sur le corps. En effet, le volume élevé et la luminosité réduite invitent les auditeurs à se recentrer sur leurs ressentis. «L'installation favorise l'éveil des sens, en marchant en chaussettes ou pieds nus sur des tapis doux, entourés par la musique et des linges

blancs que nous avons conservés de l'exposition précédente», présente Gregory Stauffer.

Chacun des deux artistes a apporté sa patte au projet, selon Anne-Valérie Zuber. «Pour notre première collaboration, Gregory a apporté ses connaissances de la scène et de la danse. Et moi, mon amour des histoires et de la recherche», estime l'historienne biennoise, collaboratrice scientifique au Nouveau Musée de Bienne. Pour se créer leur narration personnelle, les deux associés se sont figuré un ours sortant de son hibernation, «car l'Espace libre nous faisait un peu penser à une grotte», imagent-ils.



A écouter tous les jours entre 16h et 17h, à l'Espace libre, à Bienne. DR

Quant au titre de leur installation, il fait référence à la fameuse, et mystérieuse, épidémie dansante survenue à Strasbourg en 1518. «L'intitulé a été repris d'un projet antérieur, mais il nous plaît car il évoque le laisser-aller du corps à la musique», analyse Anne-

Valérie Zuber.

L'entrée à l'Espace libre est gratuite et sans réservation. L'occupation des lieux par les visiteurs peut être spontanée, «certains visiteurs auront peut-être envie de se coucher ou de danser», dans la limite des restrictions sanitaires. **MAP**